VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EXTRAORDINAIRE A L'ENCAN DE LA PROPRIETE FONCIERE APPARTENANT AU DEFUNT LOUIS MATHIS ESQ

LES OFFRES COMPRENANT PLUS PARTICULIEREMENT

8 MAGNIFIQUES ET ENDUES DE TERRE sur la façade du fleuve (et ayant les facilités de chemin de fer), près la grande fabrique de Meubles de la N. O. la fabrique de Briques Alcus, le Moulin Otis et d'autres grandes entreprises de manufactures

UN ILET LE TERRE SUR LES RAILS DU chemin de fer borné par la rues Tchoupitoulas Front, Léonine et Valmont.

MAGASINS PARES DU MARCHE MAGASIN

MAISONS DE RESIDENCES dans le Premier District, lequel pourra être un placement attrayant aux petits acheteurs.

UN ILET LIBRE dans le sixième district, district, lequel offrira une occasion aux spéculateurs et de nombreux autres morceaux de desirables propriétés foncières complètement décrits dans le corps de cette annonce.

LES VENTES SERONT FAITES POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

MARDI LE 26 AVRIL 1904, A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Renseignements complets annoncés à la vente.

IN RE SUCCESSION DE LOUIS MATHIS.

No 71,483, du dossier de la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et

IN RE LOUIS V. J. MATHIS ET ALS VS MME. ELIZABETH KOPP MATHIS, et als

No 72,93, du dossier de la Division A, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre daté et signé le 7 mars 1904, et d'un ordre amendé daté le 24 mars 1904, rendu dans la succession de Louis Mathis No 71,483 du dossier, et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, ledit jugement rendu en cour ouverte le 17 mars 1904 et signé en cour ouverte le 23 mars 1904, rendu dans l'affaire de Louis J. J. Mathis et als vs Mme Elizabeth Mathis et als, No 72,930 du dossier, je J. L. Onorato, un ex caviteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 26 avril 1904, à midi.

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, lequel ilet est borné par les rues Water Tchoupitoulas, Philip et Soraparu; ladite portion de terre est indiquée comme lot 5 sur un plan de voyer fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904 et mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 25 pieds de face à la rue Water par une profondeur de 99 pieds 0 pouce, 7 lignes sur la ligne de la rue Soraparu et d'une profondeur de 90 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne de la rue Philip; la propriété contract au travers de l'ilet et s'ouvrant sur les deux rues Tchoupitoulas et Water. Le lot est à une distance de 103' 11" 3" de l'encoignure de la rue Soraparu.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 72 borné par l'avenue Leake, les rues Tchoupitoulas, Léonine, et Valmont, lequel ilet de terre, d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, il sera vendu en vingt lots séparée, chaque lot mesurant comme suit: Lot 1, 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake, formant l'encoignure de la rue Léonine, mesurant 28 pieds 1 pouce 0 ligne à travers la ligne du fond, par une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Leake la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Le lot 10 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Valmont, mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces entre lignes parallèles; tous ces lots de 1 à 10 inclusivement sont contigus comme il est démontré par un plan de C. Milo Williams en ceci référée.

Lot 11 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, formant l'encoignure de la rue Valmont; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant chacun 28 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas et la même largeur à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Le lot 20 mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, formant l'encoignure de la rue Léonine; mesurant 28 pieds 1 pouce à travers la ligne du fond sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Lots 11 à 20 inclusivement d'après le plan de C. Milo Williams en ceci référée sont contigus.

3° Une certaine portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 79 1/2 lequel ilet est borné par les rues Water et le fleuve Mississipi, les rues Lyon et Upperline. La propriété d'après un plan de voyer fait le 28 décembre 1901 par H. W. W. Reynolds et d'après un plan de subdivision fait par C. Milo Williams le 2 mars 1904, il sera vendu dans la manière suivante.

Lot A mesurant 76 pieds de face à la rue Water, courant au fleuve Mississipi, s'étendant 825 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne de la rue Upperline sur une profondeur et façade de 825 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Lyon.

Le lot B est contigu au lot A et a la même mesure.

Le lot C est contigu au lot B et a la même mesure que les lots A et B.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et avec tous les voies, droits, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le fleuve Mississipi, l'avenue Leake (rue Old Front), les rues Léonine et Valmont, ledit ilet étant originalement connu comme ilet D. Rickerville, et d'après un plan de voyer et subdivision fait le 2 mars 1904, par C. Milo W. Iams député voyer de ville, il sera vendu comme suit:

Le lot A mesure 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant au fleuve Mississipi en profondeur et façade à la rue Léonine une distance de 770 pieds plus ou moins et une profondeur sur la ligne vers la rue Valmont de 775 pieds plus ou moins.

Le lot B mesurant 93 pieds 7 pouces 6 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant en profondeur au fleuve Mississipi une distance de 775 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Léonine et une distance de 780 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Valmont.

Le lot C mesurant 93 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Leake, de la courant en profondeur au fleuve Mississipi une distance de 780 pieds, plus ou moins, sur la ligne de la rue Léonine par une profondeur et façade sur la ligne de la rue Valmont de 786 pieds, plus ou moins.

5° Une certaine portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 57, lequel il est borné par l'avenue Leake, le fleuve Mississipi, l'avenue Napoléon et la rue Jena, laquelle portion de terre d'après un plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds, voyer le 12 novembre 1902, a été divisée en lots 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et plus tard par un plan de subdivision fait par C. Milo Williams, député voyer de ville le 2 mars 1904, a été subdivisée en lots A, B et C et sera vendu comme suit:

Le lot A mesurant 70 pieds 4 pouces, 3 lignes de face à l'avenue Leake formant l'encoignure de la rue Jena, courant au fleuve Mississipi et a une profondeur et façade de 227 pieds plus ou moins sur la ligne la plus près de l'avenue Napoléon et une profondeur de 832 pieds plus ou moins à la rue Jena, formant l'encoignure de ladite rue Jena.

Le lot B mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississipi est à une profondeur de 827 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 822 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

Le lot C mesurant 70 pieds 4 pouces 3 lignes de face à l'avenue Leake, courant au fleuve Mississipi et à une profondeur de 822 pieds plus ou moins sur la ligne de la rue Jena et 816 pieds plus ou moins sur la ligne de l'avenue Napoléon.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, situé dans l'ilet 87, Premier District, ledit ilet borné par les rues Religieuses St Thomas, Céleste, Félicité et St James. Ladite portion de terre d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, est marquée comme lot 5 et est cette moitié du lot original 3 étant le plus près de la rue St James, comme il est démontré par le plan de Williams en ceci référé. Ledit lot 5 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Religieuses sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est situé à une distance de 156' 10" 2" de l'encoignure de la rue Céleste.

Les améliorations comprenant une résidence à deux étages connue comme le No 1719 rue Religieuse; les revenus seront annoncés à la vente.

11° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, ilet No 91, borné par les rues St James, St Thomas et Félicité; ladite portion de terre, d'après un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, a une façade de 37 pieds 10 pouces 4 lignes à la rue St James, la même mesure au travers de la ligne du fond sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, le terrain en ceci décrit étant la fin du fond du lot 3 comme il est démontré sur ce plan d'arpentage de C. Milo Williams en ceci référé. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 712-16 rue St James. Les revenus seront annoncés à la vente.

12° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans la Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans (autrefois dans la ville de Carrollton et Paroisse de Jefferson, dans cet Etat) dans l'Ilet No 318, borné par les rues Burdette, Fern, (autrefois Washington), Mobile, (autrefois Dixième) et Néron (autrefois Napoléon) désignés comme les lots numéro neuf et dix de l'ilet No 124 B d'après le plan du dit ilet annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire le 25 avril 1870 lequel est une copie d'un plan dudit ilet fait par Castaing et Gelles architectes, déposé pour référence en l'étude de James D. Augustin ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la dite rue Burdette, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Numéro Dix formant l'encoignure des dites rues Burdette et Mobile (autrefois Dixième). Les améliorations sont connues comme No — rue Burdette. Les revenus seront annoncés à la vente.

13° Toutes les propriétés suivantes incluant cette treizièmement décrite est située dans l'ilet 92, premier district, borné par les rues St Thomas, Chippewa St James et Market. Cette propriété a été arpentée et subdivisée par C. Milo Williams député voyer de ville le 2 mars 1904, et d'après son plan d'arpentage, sera offerte comme suit: A B C D E F G. Le lot A est le 13me offre dans cette annonce et est décrite comme suit:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges dépendances, servitudes et avantages y appartenant, située dans le premier district de cette ville, ilet No 92, borné par les rues St Thomas, Chippewa St James et Market. Ladite portion de terre est désignée comme le lot A dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot mesurant 38 pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages connue comme les Nos 1067-69 rue St Thomas. Les revenus seront annoncés à la vente.

14° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme le lot B, dans le plan d'arpentage fait le 2 mars 1904 par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après ledit plan ledit lot mesurant 25 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes, entre lignes parallèles.

15° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages y appartenant, désigné comme lot C, dans le plan fait le 2 mars 1904 Par C. Milo Williams député voyer de ville d'après lequel plan ladite portion, mesure 64 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St Thomas courant une profondeur de 120 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne la plus près de la rue St James, duquel point il court dans une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 25 pieds 4 pouces 2 lignes, duquel point il court dans une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 7 pieds 6 pouces 4 lignes, auquel point il court sur une ligne parallèle à la rue St Thomas et dans la direction de la rue St James, une distance de 6 pieds 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St James; et dans la direction de la rue Chippewa, une distance de 64 pieds, 5 lignes, auquel point il court au travers de la ligne du fond d'une ligne parallèle à la rue Chippewa, et dans la direction de la rue Market, une distance de 73 pieds 10 pouces, 6 lignes, et de ce point il court dans une ligne parallèle à la rue Market et dans la direction de la rue St Thomas, une distance de 64 pieds, 5 lignes duquel point il court une distance de 21 pieds 8 pouces sur la ligne la plus près de la rue Market, et parallèle à la rue St Thomas, de laquelle il court sur une ligne parallèle à la rue Market jusqu'à la rue St Thomas, une distance de 127 pieds 10 pouces 6 lignes. Les améliorations sont connues comme une substantielle résidence en briques, No 1659 rue St Thomas. Les revenues seront annoncés à la vente.

16° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme le lot D, dans un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan, ledit lot de terre mesurant 39 pieds, 3 pouces, de face à la rue Market, sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles et ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Market et St Thomas.

Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 700-02 rue Market. Les revenues seront annoncés à la vente.

17° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, servitudes et avantages à dessus y appartenant, désigné comme lot E sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.

18° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, dépendances, avantages et servitudes qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, ilet 92, lequel ilet borné par les rues St James, Chippewa St Thomas et Market, laquelle dite portion de terre est désignée comme le lot F sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 49 pieds 4 pouces, 6 lignes de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages, connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

19° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances avantages et servitudes y appartenant, désignée comme le lot G, sur un plan d'arpentage fait le 2 mars 1904, par C. Milo Williams, député voyer de ville, d'après lequel plan ledit lot mesure 64 pieds 5 lignes de face à la rue Market et 64 pieds 5 lignes au travers de la ligne du fond, par une profondeur de 86 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une rangée de 4 cottages connues comme les Nos 718-20 22 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un, deux, trois et quatre ans à l'option des acquéreurs représentée par des billets portant sept pour cent d'intérêt par an et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus de leurs encobres toutes les taxes pour l'année 1904, les primes d'assurances sur les polices couvrant les propriétés de et après la date de l'institution de ces procédures pour vente et toutes les dépenses pour certificate d'hypothèques translation de propriété, taxes et autres incidentes au passage des actes de vente, ainsi bien que les actes de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, lesdits actes vente devant être signés par l'encanteur chaque jour pour faire lesdites ventes auquel dix pour cent du prix d'achat doit être payé comme un dépôt au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières,
303 rue Baronne.

MM. Dart & Kernan et M. Edward Rightor, avocats.

26 mars—26 27—av 3 10 17 24 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR WILL. J. MORGAN, Encanteur, bureau 331 rue Carondelet.

Cottage simple No 535 rue Dorgenois, à l'encan.

Succession d'Allen G. Goins.

No 53,757—Division C—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre daté et signé le 30 mars 1904 et adressé à Will. J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, dépendances et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, ilet 92, lequel ilet borné par les rues St James, Chippewa St Thomas et Market, laquelle dite portion de terre est désignée comme le lot F sur un plan d'arpentage fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, le 2 mars 1904, d'après lequel plan ledit lot mesurant 49 pieds 4 pouces, 6 lignes de face à la rue Market sur une profondeur de 64 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à deux étages, connue comme le No 714 rue Market. Les revenus seront annoncés à la vente.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant Ferdinand J. Aleix notaire, aux frais des acquéreurs qui n'auront droit aux livres seulement à partir du passage des actes de vente.

E. N. Whittemore, exécuteur.
13 mars—13 15 20 27—avril 3 10 17 19

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Résidence No 750 rue Baronne, près Julie.

LUNDI, 18 AVRIL, à 11 A. M.

Succession de David Barry—No 73,054.

PAR W. R. METZLER, ENCANTEUR — Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté et signé le 6 avril 1904, et à moi adressé je procederai à vendre à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés—

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER,
7 av—7 10 17 18 Encanteur.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 Rue Melpomène.

A L'ENCAN.

Succession de Joseph C. Raymond.

No 71,930—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division E, ledit ordre daté et signé le 28 mars 1904 et adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI 3 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Frérat (autrefois Jacobs) et Terpsichore désigné par le numéro huit, sur un plan fait par J. T. Dunbar voyer, le 11 avril 1848, et déposé en l'étude de L. Laton, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds, neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son ordre et son propre ordre, et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue et exigibles pour l'année 1904, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur
Bureau No 303 rue Baronne, coin Gravier.

F. A. Lambert, avocat.

2 av 2 3 10 17 24 - mai 1 3

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES.

Dans une localité excellente, dans le District des Jardins susceptibles de bons loyers.

Nos 1729 & 1731 rue Première entre les rues Carondelet et Baronne, et Nos 1016 et 1018 rue Première, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de James Clarke

No 72,806—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—MARDI, 19 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 mars 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances en y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 56, maintenant 132, lequel est compris entre les rues Constance, Magasin, Première et Seconde, d'après le plan original du faubourg Livaudais, fait par B. Buisson déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville, ledit lot est désigné par le numéro vingt sur un plan de H. Moehlmann, le 21 janvier 1866, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 39, et mesurant en mesure américaine, trente deux pieds, un pouce, et sept lignes de face à la rue Première par trente deux pieds, un pouce et trois lignes et une demie sur la ligne du fond, par une profondeur de cent vingt six pieds, six pouces, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant 6 chambres, office galerie, cour sur l'devant et dans l'arrière, citerne, barrières, hangars, etc., de chaque côté chambre à bain du côté et se loue pour $17 et $18 par mois. La maison est en bon état et près de tout les agréments.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, etc., et dépendances la dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No Huit, dans l'ilet borné par les rues Première, Caronnelet, (autrefois Apollo), Baronne (autrefois Bacchus) et Philip, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien voyer, daté le 15 mars 1854, déposé parmi les registres de G. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Première par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois bien construit, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant 6 chambres, office, galerie, citerne, hangar, lieux d'aisance etc de chaque côté, loué à $17 et l'autre côté à $18 par mois.

Aussi

Un lot de meubles et d'effets consistant de deux montres en or, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les effets comptant; et pour les propriétés foncières un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a en un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, pour billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par les acquéreurs et les polices devant être transférées aux porteurs des billets, les acquéreurs devant payer au sus et au dessus de leur enchère, les taxes sur la propriété pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Ferdinand J. Aleix notaire, aux frais des acquéreurs qui n'auront droit aux livres seulement à partir du passage des actes de vente.

E. N. Whittemore, exécuteur.
13 mars—13 15 20 27—avril 3 10 17 19

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Résidence No 750 rue Baronne, près Julie.

LUNDI, 18 AVRIL, à 11 A. M.

Succession de David Barry—No 73,054.

PAR W. R. METZLER, ENCANTEUR — Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté et signé le 6 avril 1904, et à moi adressé je procederai à vendre à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés—

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER,
7 av—7 10 17 18 Encanteur.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

8 fév—1an

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE RESIDENCE, TERRAINS ORNES.

Propriété Commerciale et Résidence de Choix Bien Située,

Et Eligibles Sites à Bâtir Offrant une Liste Supérieure pour Sites de Résidence et de "Home".

Placement et Spéculation.

Maintenant que le grand ancien Deuxième District se trouve en voie de progrès l'on peut s'attendre aux plus grandes améliorations et avancements dans cette section.

Succession et communauté de Mme Carmélite Carcagno, femme de M. Desina.

No 72,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN encanteur Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI le 21 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 mars 1904 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° La magnifique résidence en bois à deux étages No 1415 avenue de l'Esplanade située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade les rues Kerlerec, Villeré et Robertson. Elle est retirée de la rue sous une riche barrière et fer contenant de grands verandahs avec des colonnes ornées portique vestibule, salon à arche, bibliotheque salle à manger offices trois autres chambres et cuisine au rez de-chaussée, vestibule huit chambres à coucher, antichambre, cabinet et bain de cedre et chambre à bain au premier étage sonnettes électriques et annonceurs, hangar pour chaises et bois, trois citernes et cuvéant. Les terrains sont spacieux avec de très jolis chemins tracés en Schillinger, pelouse et jardin. Le terrain comprenant deux lots désignés par les Nos "Deux et "Trois, sur un plan de L. Brinqier, voyer de la date du 27 septembre 1836, annexé pour référence à un acte de vente de la succession de A. Meine Sr. à J. A. Bernos pardevant C. Pollock anciennement un notaire en cette ville, daté le 3 juin 1844, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade, par cent vingt pieds (120 pds) de profondeur lesquels en mesure américaine sont de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est située sur une des plus charmantes et aérées portions de l'avenue de l'Esplanade près de plusieurs élégantes résidences. C'est une jolie et complète résidence que l'on puisse trouver. Des cartes sont nécessaires pour l'inspection.

2° La attrayante résidence et magasin en briques à quatre étages No 638-638 et 640 rue Royale à l'encoignure sud est de la rue St Pierre située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres St Pierre et Toulouse contenant magasins au rez de chaussée verandas en fer et chambres à coucher aux étages supérieurs avec chaque magasin entrée et portes plates etc. et bain de cedre comme un certain magasin et No 42 borné comme ci dessus mesurant en mesure française soixante pieds huit pouces (60' 8") de face à la rue Royale sur cinquante sept (57') de face à la rue St Pierre, lesquels en mesure américaine sont de 64 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Royale sur 60 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue St Pierre et entre lignes parallèles. Elle est substantiellement construite près de la rue du canal la Grande Nouvelle Maison de Cour et autres agréments. Elle rapporte comme placement et peut être utilisée pour plusieurs buts, peut facilement être faite pour rapporter $1100 par an.

3° La propriété commerciale Nos 534, 538, 540 et 542 rue du Bassin à l'encoignure Sud Est de la rue Toulouse, comprenant les magasins et résidences en briques à trois étages, contenant au rez de chaussée magasins et chambres à coucher à l'étage supérieur, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Toulouse, St Louis et Bienville. Le terrain est décrit comme trois certains lots désignés par les No 1, 2 et 3 sur un plan fait par C. A. de Armas, architecte, le 22 avril 1840, déposé pour référence en l'étude de A. Bondonnaud, autrefois un notaire en cette ville ayant les dimensions suivantes, à savoir:

Lot No Un formant l'encoignure des rues Toulouse et Bassin, ayant en mesure américaine, vingt neuf pieds et cinq pouces (29' 5") de face à la rue Toulouse, soixante trois pieds onze pouces et trois lignes (63' 11' 3") de profondeur et façade sur la rue Bassin.

Les lots Nos Deux et trois, mesurant chacun en mesure américaine trente quatre pieds six pouces et deux lignes (34' 6" 2") de face à la rue Toulouse, soixante trois pieds onze pouces et trois lignes (63' 11' 3") de profondeur, ce qui donne une façade totale de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes à la rue Bassin et 98 pieds, 5 pouces et 4 lignes à la rue Toulouse. Cette propriété est solidement construite, a une verandah en fer sur la façade et commande le grand commerce de la "Carondelet Navigation Canal" Quand le "Frisco Railroad" sera en opération en face de cette propriété sa valeur comme placement est augmentée de beaucoup. C'est une occasion pour un bon homme d'affaires de l'occuper ou bien pour l'habile spéculateur comme un bon placement.

Une portion est louée à bail au 30 septembre 1904 au taux de $600 par an. Toute la propriété est susceptible de rapporter $1000 ou plus par an.

4° La résidence en briques à trois étages bien située, No 229 rue Nord Remparts, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Nord Rampart, Douane et Bienville contenant vestibules, 17 chambres, bain citerne, etc. Le lot de terre mesurant vingt trois pieds (23') de face à la rue Remparts, la même mesure à la rue Bassin sur cent vingt neuf pieds (129') de profondeur de rue à rue.

La propriété est en bon état et commandera un bon trafic du dépôt du "Frisco Rail Road". Elle est à un ilet et demi de la rue du Canal et soit comme placement ou spéculation commande l'attention. Soigneusement louée au bail expirant le 30 septembre 1905 au taux de $900 par an.

5° La résidence substantielle en briques à trois étages No 719 rue St Louis, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Royale et Bourbon, contenant vestibules, 14 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre C sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 31 décembre 1857 et annexé à un acte du 22 janvier 1858, pardevant A. Boudousquié, autrefois un notaire de cette ville; ledit lot de terre mesurant vingt pieds dix pouces et six lignes (20' 1" 6") de face à la rue St Louis sur cent onze pieds (111') de profondeur, et vingt pieds cinq pouces (20' 5") de largeur sur la ligne du fond. Près de la nouvelle maison de cour et d'autres grandes améliorations en perspective. Un placement de mérite. Peut être loué au taux de $480 par an.

6° La productive résidence et magasin double en briques à deux étages Nos 713 et 717 rue Ste Anne, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, contenant magasin et 9 chambres sur un côté et 10 chambres de l'autre côté.

Le lot de terre mesurant en mesure américaine trente deux pieds de face (32' 4") à la rue Ste Anne sur quatre vingt treize pieds sept pouces et trois lignes (93' 7' 3") de profondeur. Sur la ligne du grand commerce au et du marché français la rend convenable pour affaire ou placement. Louée au taux de $516 par an.

7° Les résidences et magasins doubles en briques à trois étages et mansardés Nos 524 et 526 rue Madison, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Ste Anne, Chartres et Dauphine, contenant magasins et 9 chambres de chaque côté avec verandah sur la façade. Le terrain comprenant deux lots contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: le lot portant le No 524 rue Madison, vingt pieds dix pouces et quatre lignes (20' 10' 4") de face à ladite rue Madison sur une profondeur de soixante cinq p